

SOMMAIRE

1. LA MJC-MPT DE MIRAMAS

- 1.1 Son implantation
- 1.2 Objet de la structure
- 1.3 Les locaux
- 1.4 Le personnel

2. UN ACCUEIL JEUNE AU SEIN D'UNE MJC/MPT

- 2.1 Présentation
- 2.2 Contexte
- 2.3 Pré requis
- 2.4 Public adolescent

3. LES MOYENS ET RESSOURCES AFFECTES A L ACCUEIL JEUNES

- 3.1 Les moyens - Humains, Matériel, Financier
- 3.2 Le partenariat

4. TABLEAU DES OBJECTIFS DE L ACCUEIL DE JEUNE

5. LE DISPOSITIF D'EVALUATION

Les critères et indicateurs sélectionnés

ANNEXES

Rôle et fonction de l'animateur jeune

1.LA MJC-MPT DE MIRAMAS

La Maison des Jeunes et de la culture, Maison Pour Tous (M.J.C/M.P.T), est une association d'éducation populaire régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a été fondée en 1975, son siège social est situé au 11 bis Bd Aristide Briand à Miramas (13140).

Situé à Miramas, ville moyenne de près 25 440 habitants qui fait partie du département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle est située au nord de l'étang de Berre, à environ 60 km au nord-ouest de Marseille, entre Arles et Aix-en-Provence.

1.1 Son implantation

La MJC est proche du centre ville et sur un grand axe de circulation routière reliant les quartiers sud et nord. Elle se trouve sur cet axe approximativement à égale distance de chacun des quartiers. Toutes les commodités sont réunies autour d'elle telles que la poste, la gare, la mairie, les établissements scolaires, la mission locale et la rue commerçante. Elle est aussi stratégiquement située près de nombreux équipements culturels, sociaux et sportifs accueillant majoritairement les 15-30 ans comme le théâtre de la Colonne, le conservatoire de musique d'Ouest Provence, la Médiathèque Intercommunale, le cinéma le Comoedia, les Centres sociaux de la ville (Schweitzer) et de cinq dispositifs sportifs (le COSEC de St Suspi, un stade omnisports et une piscine municipale aux Molières, le gymnase et le Skate Park de Concorde). Un parc souvent fréquenté par les jeunes de la ville se trouve en face, il est un point de repère pour les jeunes qui leurs permet de situer la MJC.

1.2 Objet de la structure

Cette association a pour but : la création, la gestion et le contrôle de la M.J.C/M.P.T. Elle constitue un élément essentiel de l'équipement social et culturel de Miramas.

Elle offre, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante.

Parmi les objectifs de l'Association, ceux qui présentent un caractère d'intérêt général pour la Ville, qui justifient l'aide municipale et sur lesquels l'association s'engage avec la commune sur un contrat d'objectif sont les suivants :

- Rassembler, coordonner et gérer des activités ou des services collectifs d'ordre socio-culturel, culturel, éducatif, et de loisirs pour satisfaire les besoins de l'ensemble de la Ville et des quartiers de Miramas.

- Favoriser l'autonomie des personnes et leur épanouissement. La démocratie se vivant au quotidien, sa mission est d'animer un lieu d'expérimentation et d'innovation socio-culturelle au plus près des habitants de la cité, d'offrir des services qui encouragent l'initiative, la responsabilité et la pratique citoyenne.

- promouvoir l'accueil des personnes handicapées au sein des activités que l'association développe.

Mission : l'action pour les jeunes

Le but :

Elle est constituée d'un ensemble d'actions diverses principalement destinées au 14 / 17 ans. Il s'agit de développer des modes de relation qui permettent aux jeunes de réaliser des projets personnels et collectifs, de mettre en place des actions autour de l'apprentissage de la citoyenneté ainsi que des notions de droits et de devoirs.

Elle privilégie les initiatives en matière de loisirs, de culture et de développement durable qui seront mises en œuvre à travers les modalités les plus appropriées : en terme de projets, actions, programmation ...

Au-delà de la stricte technicité de l'activité, elles ont pour finalité la socialisation des participants, l'appropriation des règles et des étapes inhérentes à tout projet, la confrontation des idées, l'engagement personnel et le respect des autres.

Les objectifs généraux :

- Développer les démarches participatives et citoyennes.
- Intégrer les valeurs, les principes ainsi que les pratiques du développement durable.
- Favoriser l'accès, la mise en place et la valorisation des projets autour des pratiques culturelles et artistiques amateurs.
- Soutenir et accompagner les projets (collectif ou individuel) des jeunes.
- Encourager la prise d'initiatives, l'autonomie et l'épanouissement des jeunes sur leur lieu de vie
- travailler en lien avec les élus à la jeunesse et la politique de la jeunesse de la ville

Dans cet esprit, la MJC/MPT Miramas s'engage, en fonction des moyens logistiques et financiers à disposition à :

- Accueillir et animer, en toute sécurité les jeunes de 14 à 17 ans dans le cadre de « l'accueil de jeunes » agréé par la Jeunesse et les Sports cf : projet pédagogique.
- Ecrire et mettre en œuvre le projet pédagogique de cet accueil de jeunes qui répond à leurs attentes.
- Participer au Contrat Educatif Local de Jeunesse
- Travailler en lien avec la politique de la ville et sur les questions de la jeunesse
- Développer et travailler le partenariat avec les autres acteurs de la ville (les centres sociaux et socioculturels, écoles, collèges et lycées) pour assurer une cohérence dans la programmation et les propositions qui sont faites aux jeunes.
- A respecter la diversité culturelle du public et favoriser la mixité socioculturelle,
- S'engage avec la ville dans la démarche zéro déchet, zéro gaspillage qui se traduit pour la MJC
 - tri et collecte du papier /des bouchons / des piles et des canettes : projet Eco citoyen, porté par le secteur jeunes
- A proposer deux ateliers pour 6 collégiens (12) Accompagnement scolaire avec une pédagogie différenciée (projet dans le cadre de la politique de la ville).

1.3 Les locaux

La MJC-MPT est composée :

D'un hall d'accueil avec un coin salon :

Elle donne un accès direct vers la cours extérieure qui est un lieu de passage pour le périscolaire avec l'école primaire Jean Macé et le parking de la MJC ;

D'un parking :

Avec 2 places accessibles aux personnes en situation de handicap ;

De 6 salles d'activités (à usage multiple)

Une quinzaine d'ateliers se partagent les salles d'activités de la MJC

- ✚ **D'une Salle Jeunes** : Salle dédiée exclusivement à l'accueil de jeunes, lieu convivial comprenant une table de tennis de Table, un Baby foot, une télévision, une console de jeu...
- ✚ **D'une salle de spectacle** : salle équipée (back line, sonorisation) pour les répétitions de groupe, les résidences et pour tout ce qui est animations, concerts, spectacles, etc. ;
- ✚ **5 sanitaires** : 2 sanitaires hommes, 2 sanitaires femmes et 1 accessible aux personnes en situation de handicap (assortis de lavabos) ;
- ✚ **1 ascenseur** :
La MJC dispose d'un étage. Les personnes en situation de handicap peuvent accéder aux salles d'activités de l'étage grâce à l'ascenseur.

La MJC - MPT est une structure accessible¹ (cheminement extérieur, cheminement intérieur, portes d'entrées, salles d'atelier, ascenseur, places de parking, etc.).

Les murs de la MJC appartiennent à la ville de Miramas (depuis 2016). Il y a donc une mise à disposition des locaux.

L'équipe de la MJC-MPT essaye d'organiser et distribuer les activités dans les différentes salles et ce en fonction des besoins des intervenants et du public accueilli. Aujourd'hui, il reste à aménager ou continuer d'aménager les salles pour en améliorer l'accueil et le confort du public.

1.4 Le personnel

L'équipe permanente est composée :

- ✚ d'une directrice (temps plein) ;
- ✚ d'un agent accueil / secretariat (temps plein) ;
- ✚ d'une responsable d'animation (temps plein) ;
- ✚ d'un animateur technicien (temps plein) ;
- ✚ d'un directeur Accueil de Jeunes /animateur jeune (temps plein) ;
- ✚ d'une animatrice jeune (Contrat avenir)
- ✚ d'un régisseur général et animateur (temps plein) ;
- ✚ d'un agent d'entretien et d'accueil (temps plein).

2. UN ACCUEIL JEUNE AU SEIN D'UNE MJC/MPT

2.1 Présentation

La MJC / MPT a pour mission de favoriser l'expression des individus notamment des jeunes en leur facilitant l'accès à la Culture (contrat d'objectif passé entre la ville de Miramas et la MJC). Ce projet est complémentaire à d'autres actions menées par la structure dans un souci de développer les activités à destination des jeunes et principalement des 14-17 ans.

Cet accueil de jeunes bénéficie d'un agrément de la DDCS (Jeunesse et Sport) depuis 2011.

La spécificité de l'accueil de jeunes de la MJC/MPT est d'offrir un lieu d'accueil pour les jeunes (en dehors du mercredi et du samedi après midi) sur des horaires décalés le mardi et le vendredi soir .

¹ Etablissement public de catégorie 3 : la structure accueille le grand public et a été conçu via les critères d'accessibilité des personnes en situation de handicap

de jouer la complémentarité avec les autres accueils de jeunes de la ville et notamment les Centres Sociaux (CS Giono, Carraire et Schweitzer) avec une offre culturelle et de la médiation adaptées aux adolescents.

Horaires d'ouverture Accueil de Jeunes :

- Hors vacances : 4 accueils de Loisirs ouverts/semaine dont 2 en soirée
 - **Mercredis/samedis 14H-18H**
 - **Mardis/Vendredi 16H-20H**
- Vacances scolaires : Accueil de Loisirs ouvert du Lundi au Vendredi 14H-18H
Possible extension jusqu'à 00h lors des soirées jeunes

2.2 Contexte

Depuis 2011, l'accueil de jeunes concerne les 14- 17 ans

Avec l'évolution de la fréquentation et en fonction du public accueilli depuis octobre 2014, les horaires des accueils du mardi et du vendredi ont été décalés en 2015 passant de 17h-21h à un horaire 16h- 20h afin de répondre à un besoin des jeunes sortant de cours (collège CARRAIRE) et nous avons recruté une animatrice en Contrat Avenir depuis juillet 2015.

Certains jeunes nous rapportent qu'ils ne fréquentent pas la MJC/MPT pour des raisons financières. Le tarif pratiqué a été fixé en fonction des revenus moyens du territoire et la carte jeunes MJC est restée au tarif de 6€ depuis 2010. D'autres jeunes ont une méconnaissance de notre structure : depuis 2014, les animateurs du secteur jeune se mobilisent pour informer les jeunes collégiens et lycéens de Miramas de nos offres de loisirs et culturelles et tissent un lien avec leur établissement respectif.

La Culture est une question au grand sens du terme qui n'intéresse que très peu le public accueilli aujourd'hui. Est-ce parce que les jeunes n'ont pas les moyens ? ; Est-ce parce qu'ils ne sont pas été sensibilisés à la Culture ?

La MJC- MPT par l'intermédiaire de son accueil de jeunes se veut davantage médiateur culturel au travers de tarif préférentiel, d'une offre culturelle adaptée avant d'être porteur d'offre de consommation auprès des adolescents de Miramas.

On constate de manière générale, un manque d'engagement de la part des jeunes qui sont plutôt dans une vision consumériste de la société. D'où un engagement fort de la MJC pour parvenir à aider ces jeunes à devenir de futurs adultes autonome et responsable et de leur permettre de s'exercer de manière active à la citoyenneté. Pour cela, nous nous engageons à mettre en œuvre des actions et les intégrer dans une dynamique de projet et d'engagement autour de « Jeunes Bénévoles ».

2.3 Pré requis

Pédagogique - Notre rôle est d'assurer un encadrement nécessaire sur chaque temps d'animation avec une équipe pédagogique et en respectant les taux Encadrement et diplôme requis.

- Un directeur BAFD
- Un animateur référent BAFA , BAPAAT ou BPJEPS
- Un renfort d'équipe occasionnelle pendant les vacances

Sécurité - Nous nous engageons à ce que l'ensemble de l'équipe soit formée aux gestes de premiers secours PSC1 (Premiers Secours Citoyen)

Du point de vue de la sécurité morale et affective des jeunes, nous assurons un accueil et une écoute au quotidien et si une situation le nécessite, nous redirigeons le jeune vers les structures compétentes (ADDAP 13, MDA 13, planning familial, Mission Locale...)

Tenue d'un Carnet de Bord pour notifier tous éléments importants (accident, violence, conflits, dégradation, affectif, conduites additives...)

Inscription - Les inscriptions se feront au secrétariat de la MJC lors des horaires d'ouverture.

Sanitaire – La **fiche d'inscription MINEUR** obligatoirement remplie à l'inscription signale les coordonnées des parents en cas de nécessité. Elle informe sur les autorisations parentales concernant le droit d'image, la pratique d'activités organisées par la MJC/MPT, prise en charge en cas d'accident.

La fiche d'inscription ne dispose pas des informations concernant les allergies et régime spéciaux (pas de restauration)

Une **trousse à pharmacie** est disponible sur la structure ; Le groupe en sorties aura une trousse ainsi que la liste des participants et les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence. Tenue du registre d'infirmerie qui rapporte chaque incident et chaque utilisation de la trousse.

Réglementation –cf. annexes règlement intérieur spécifique à l'accueil de jeunes.

L'accueil de jeunes est déclaré à la DDCS (Jeunesse et Sport) et est régie par la réglementation en vigueur sur les ACCEM.

2.4 Le Public Adolescent

L'adolescent se caractérise par de multiples perturbations et changements, qu'ils soient **physique, cognitif et affectif**. La croissance rapide explique les transformations du corps et souvent un **manque de tonus et un flegme à cet âge**. La différence de croissance entre filles et garçons peut être notable de même qu'entre adolescents du même sexe (puberté précoce ou tardive).

L'apparence physique est l'objet de préoccupations narcissiques et entraîne la **recherche d'une nouvelle identité qui engendre parfois des comportements de turbulence**.

L'adolescent est souvent empreint d'une perte de confiance en soi (angoisse, inquiétude, questionnement...) et **son émotivité est exacerbée**.

Sa recherche d'émancipation et d'autonomie passe par **une opposition au monde adulte (autorité) qui ne doit pas être perçue comme une rupture affective. (Conflits)**

Paradoxalement, il a besoin de relations intimes (affection) et recherche la confiance.

Dans ce sens, l'adolescent doit pouvoir **participer à des prises de décisions et doit pouvoir prendre des responsabilités**.

C'est l'âge des pulsions sexuelles et de la construction de ses limites, qui parfois conduit à des comportements déviants et à des prises de risques (alcool, drogue, sexualité, mise en danger...) pour se sentir exister.

L'adolescence est **la période de transition vers l'âge adulte**, une phase de construction pendant laquelle les expériences vécues se révèlent souvent fondamentales pour les choix futurs, professionnels ou plus largement personnels. Les adolescents, de façon plus ou moins formelle s'engagent par étapes, en **commençant souvent par des projets ludiques pour s'orienter, par la suite, vers des actions de volontariat ou de bénévolat**. La vie associative, caractérisée par sa richesse humaine, l'étendue de ses activités constitue un formidable levier pour développer l'engagement des adolescents.

Mixité des sociale des publics : Les jeunes sont issus de tous les quartiers de Miramas : les Molières /les Terrasses/la Rousse/ Maille I,II,III/Centre ville/la Cité SNCF/la Carraire/ les Baronnie/ les Chirons.

3. LES MOYENS ET RESSOURCES AFFECTES A L ACCUEIL JEUNES

1.1 Moyens

- Les moyens humains :
 - 1 responsable Accueil Jeunes (BAFD)- 16h/20h face à face pédagogique
 - 1 animatrice jeune (BAFA - contrat Avenir/Formation BPJEPS) - 16h/20h face à face pédagogique
 - 1 animateur polyvalent (BAFA) – Renfort d'équipe
 - 1 responsable des activités – Renfort d'équipe

- Les moyens matériels
 - Une salle d'accueil : capacité 40 jeunes
 - Transport : Location d'autocar et/ou transport mini bus 9 places (véhicule MJC)
 - Le Hall disponible pendant les périodes de vacances
 - Mise à disposition de la cour de récréation de l'école J.MACE (convention DEJ Miramas)
 - Une salle de jeux avec : un baby-foot, une table de tennis de table, jeux de société, pétanque...
 - Achat de matériel pédagogique (activité manuelle et artistique)
 - Une Télévision et une console de jeu
 - Un poste informatique avec accès internet
 - Mise à disposition occasionnelle de la salle d'Atelier Bricolage (cf. projets Eco Citoyen)

- Les moyens financiers
 - Financement CAF et CEJ
 - Financement FONJEP (Postes d'animations)
 - Autres :

3.2 Le partenariat

- A l'interne

Sur la structure : réflexion globale et travail en transversalité sur l'ensemble des secteurs (réunion de travail et de réflexion) entre l'équipe pédagogique, la coordinatrice d'animation, le régisseur, le secrétariat et la direction.

- A l'externe

- Partenariat actuel : Théâtre de la Colonne, Médiathèque Intercommunale, Nuits Médis, Centres sociaux de la ville (Jean Giono, La Carraire, Albert Schweitzer), La MDA, l'ADDAP 13 et établissements scolaires de la ville (Collèges CARRAIRE, CAMUS, MIRAMARIS / Lycée J.COCTEAU)
- Partenariat institutionnel : ville de Miramas, Politique de la ville ...
- Partenariat en cours de construction ... : avec les acteurs culturels de la ville (associations, galerie des Molières, Comoedia, ...)

Nous souhaitons développer le partenariat actuel et l'améliorer en travail de réseau sur le territoire et en terme de démarche « projet culturel ». Nous porterons encore un intérêt particulier et accentuerons le partenariat avec les établissements scolaires de la ville (collèges et lycées).

4. TABLEAU DES OBJECTIFS DE L ACCUEIL DE JEUNE

AXE Pédagogique	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Outils/Moyens	Objectifs opérationnels	Actions /Réalisation
La Citoyenneté	1/ Développer les démarches participatives et citoyennes	1.1 Responsabilisation des jeunes dans le fonctionnement de l'espace jeunes	Par la mise en place de : Commission jeunesse	-Fréquence régulière des commissions Jeunes -Mobilisation des jeunes autour de ces commissions	<u>Un Vendredi par trimestre</u> avec nos jeunes adhérents soit 4/an - 10 jeunes participants à la commission (hors les membres du CA) - Etre à l'écoute des jeunes, questions ouvertes, mise en place d'un temps convivial (goûter, apéritif) - Collecter les idées et envies des jeunes
			Carnet de Bord	-Recueil des idées rapportées de manière informelle	-Etre à l'écoute de toutes les propositions des jeunes (réaménagement de la salle jeunes, lui donner un nom, réfection de l'espace extérieur, embellissement, organisation soirée Jeunes...)
			Le règlement intérieur	- L'actualisation du règlement intérieur Spécifiques (Accueil de Jeunes)	-Mise en place d'une réunion avec les jeunes afin de définir les règles au sein de l'accueil jeunes. - Aborder la question de « Comment mieux vivre ensemble ? »
		1.2 Intégration dans la vie associative	Cf. : Projets « Jeunes Bénévoles » et « Eco citoyen »	- Mobilisation des jeunes au sein d'un Projet spécifiques Citoyen	- Engagement des jeunes dans le projet « Jeunes Bénévoles » ou « Eco Citoyen » (Cf. objectifs généraux 2 et 3) - Accompagner dans leur initiative et les amener à une démarche de projet.
			Conseil Administration	- Intégration de jeunes au sein du Conseil d'Administration	- Porte Parole du secteur jeune -Transmet les idées, les projets issus de la commission jeunesse. -Est présent aux réunions du Conseil d'Administration, échange avec ses pairs et s'implique dans les décisions sur la vie de la structure
			Ateliers Citoyens	- Participation aux différents forums citoyens -Présentation Exposition « Non à la Haine »	- Planification de 4 Ateliers citoyens/ an animé par des professionnels - Je suis administrateur associatif : mes attentes, mes devoirs... ? - Donner la parole au jeunes, débattre, échanger des idées, sens critiques...
	2/Intégrer les valeurs, les principes ainsi que les pratiques du développement durable Projet Eco- Citoyen	2.1 Sensibiliser les jeunes au développement durable	Formation	-Ateliers d'information au développement durable - Mises en place d'actions dans l'année pour sensibiliser les adhérents	-2 Ateliers /an de sensibilisation et d'information autour du TRI des déchets, pratiques citoyennes... (Partenariat Agenda 21 et Régie des déchets Ouest Provence...) -Stand information tenu par les jeunes lors des événements MJC : Tremplins, fête de la MJC, Nature en Fête...
		2.2 Intégrer gestes et habitudes de l'éco- citoyen	Espace de Mutualisation Déchets recyclables Exposition Sur le Tri	-Réduction de nos déchets et tendre vers le Zéro déchets/zéro gaspillage - Rendre quotidien la démarche Eco citoyen	- Mise en place de moyens de collecte et de tri de papier/carton/bouchons/piles/canettes - PAV : point d'apport volontaire sur Miramas -Tableaux des 10 règles incontournables du « Eco Citoyen » exposé dans le Hall - Pôle information permanent dans le Hall
		2.3 Valorisation et engagement	Atelier Fabrication	-Valoriser le déchet en lui donnant une seconde vie - Participation des jeunes à cette initiative - Valorisation de la démarche par une stratégie de communication.	- <u>Samedi 14H-16H</u> : Atelier «Brico Eco Citoyen » Accompagnement à la mise en œuvre d'initiatives jeunes : Fabrication compacteur de canettes, sapin en récupération, ... - Fabrication d'objets à base de bois et de plastique de récupération -Travail créatif sur un visuel MJC sur nos moyens de tri/collecte - Valorisation de nos créations lors des animations MJC - Invitation de la Presse (Provence, Miramas Info, le Méridional...) -Remise du diplôme de l' « éco citoyen »
			Contrat d'engagement	- S'inscrire dans la démarche Zéro déchets/Zéro Gaspillage - Engagement des jeunes dans la démarche « Eco Citoyenne »	- Acteur Engagé avec la ville sur le Zéro déchets/Zéro Gaspillage - Engagement d'une équipe de jeunes bénévoles à aller jeter les déchets au conteneur à Tri le plus proche et participer aux actions agenda 21. - Action de sensibilisation auprès du public adhérent ou non adhérent - Signature du contrat d'engagement « Eco Citoyen » - Bilan de compétences acquises lors de l'année

	3/ Soutenir et accompagner les projets (collectif ou individuel) des jeunes. Projet Jeunes Bénévoles	3.1 Permettre aux jeunes de mettre en place des projets individuels et/ou collectifs	Atelier « Jeunes Bénévoles » Contrat d'engagement Bénévole	- Recenser les projets individuels et collectifs - Accompagner à leur réalisation et leur réussite. - Inscription dans la démarche jeune bénévole - Valorisation du bénévolat	-Vendredi en soirée de 17H à 19H -Disponibilité et la qualité d'écoute (cf. carnet de Bord) -Recenser les jeunes désirant être bénévoles -Accompagnement sur leur projet (préparation, mise en œuvre, bilan...) -Appropriation des règles inhérentes au projet - Réalisation de projet individuel ou collectif (Halloween, soirée jeunes) - Signature du Contrat d'engagement « Jeunes Bénévoles » - Engagement sur les différentes actions MJC - Restitution d'un diplôme pour valoriser les expériences bénévoles et les compétences acquises.
AXE Pédagogique	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Outils/Moyens	Objectifs opérationnels	Actions/ Réalisation
La Culture	4/ Favoriser l'accès aux pratiques culturelles et artistiques (médiation culturelle)	4.1 Permettre aux jeunes d'accéder à la majorité des pratiques culturelles et artistiques	Par la mise en place de :	- Mise en place d'un tarif adhérent accessible pour participer aux pratiques culturelles	-Carte d'adhésion Jeunes à 6 €/an -Gratuité sur les ateliers manuels du Mercredi de 15H à 17H (hors vacances) -Gratuité sur de nombreuses animations de la MJC (Tremplin, Plein Feu, Halloween...) -Gratuité sur l'accompagnement aux projets individuels et collectifs -Tarif spécial adhérent pour les stages artistiques et culturels en <u>Période Vacances</u> - Accès au spectacle par un Tarif réduit -Maintien d'une tarification adaptée aux jeunes pour les activités MJC à l'année
			Tarif préférentiel	- Mise en place de pratiques artistiques amateurs	- <u>Activités</u> : création manuelle, arts du Cirque, paper craft, culinaire... - <u>Ateliers</u> : Fresque murale, confection d'objet à partir de matériau recyclé, ... - <u>Mardi en soirée de 17H30 à 19H</u> : Atelier VLOG (Blog Vidéo)
			Programmation adaptée aux adolescents	- Programmation de rendez vous culturelles	- <u>Stage</u> : Créatif, Chant, Arts Plastique inspiré de mouvement moderne, DJ, développement durable, Théâtre, graff... (Intervenants artistiques professionnels) - <u>Sorties/ spectacle</u> : Humour, Théâtre, Concert, Cinématographique ...
		4.2 Promouvoir la pratique d'activités culturelles	Stratégie Communication interne	- Diversité des supports de communication directe et indirecte	- Rencontre avec les jeunes adhérents dans le Hall et au sein des ateliers MJC - Affichage interne des sorties, stages, ateliers... - Facebook : création d'événement (1 mois avant), notification de chaque actions et rappel régulier (1 fois/semaine) - Tableau d'information dans la salle Jeunes (événements à venir, appel au bénévolat) - Envoie groupé de SMS d'information -Newsletters aux adhérents
			Partenariat	-Développement culturel territorial	- Intensifier le lien avec les différents acteurs socio culturelle de la ville (Médiathèque, Théâtre La Colonne, le Comoedia,...) - Mise en places d'actions en commun avec les partenaires culturels (spectacle, rencontre artistique, pratiques et animations d'ateliers)
			Plan de Communication externe	-Planification des actions de communication auprès des établissements scolaires et partenaires de la ville de Miramas -Entretenir le lien avec les établissements scolaires et les centres sociaux de la ville et partenaires	Intervention au sein des collèges CARRAIRE, CAMUS, MIRAMARIS, NOTRE DAME / Lycée J.COCTEAU : -Semaine de rentrée des classes : information auprès des 4 ^e et 3 ^e -Une rencontre 2 à 3 semaines avant chaque période de vacances : Affiches, distribution de Flyers - Facebook : Invitation à un événement, action - 1 référent/interlocuteur par établissement scolaire de la ville (Conseiller Principal d'Education et/ou Professeur Principal) - Prise de RDV régulière (1/trimestre) - Rencontre avec les professeurs afin de tisser un partenariat sur un projet culturelle (Musique, Théâtre, Art Plastique, Technologie...) -Affichage chez les différents partenaires de la ville (CS J.GIONO, CARRAIRE, SCHWEITZER, service Communication, Office du Tourisme, la Récré Gourmande...)

5. LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Les critères et indicateurs sélectionnés

Le projet fait l'objet d'une évaluation à la fin de l'année et après chaque action menée avec l'équipe d'animation au travers de Bilans écrits.

Quel sont les critères et outils d'évaluation du projet :

5.1 Critères Quantitatifs

- Registre de présences (émargement extrascolaire et périscolaire)
- Feuilles d'inscriptions pour les sorties, stages, ateliers...
- Contrat d'engagement bénévole (Bilan présence bénévolat)
- Fiche Bilan Action du nombre total de jeunes bénéficiaires (public touché)
- Participation globale au regard de l'indicateur présences par jour d'ouverture.
- Fréquentation globale pour chaque période au regard des indicateurs CAF (volume d'actes réalisés)

5.2 Critères Qualitatifs

- Critères socio démographique (répartition par tranche d'âge, par sexe et par zones d'habitation)
 - Certificat d'engagement bénévole (rôle et mission)
 - Valorisation de l'engagement par un Bilan de compétences
 - Bilan Action (Retour des participants et Questionnaire de satisfaction)
 - Commission jeunesse pour être à l'écoute des besoins et attentes des jeunes)
 - Fiche Bilan Action qualitatif (Réalisation de l'action et Constat)
 - Fiche Bilan de communication (impact de la communication en amont, article de presse, mise en valeur ...)
 - Potentialités de l'action au regard des objectifs - Nature et effet des obstacles rencontrés - adaptation
 - Réunion d'équipe pour déterminer les perspectives, le calendrier...
-

ANNEXES

ROLE ET FONCTION DE L'ANIMATEUR JEUNES

1) Envers les jeunes :

Il a un rôle important éducatif et affectif, il doit établir des contacts avec les jeunes et leurs familles. Il doit informer les jeunes sur la vie quotidienne de l'accueil jeunes et sur le règlement intérieur (éléments dont il doit lui-même avoir pris connaissance).

Il doit :

- Proposer aux jeunes un éventail d'activités culturelles qu'il maîtrise
- Développer son esprit créatif
- Assurer la sécurité physique et affective des jeunes (donc connaître la législation liée aux activités proposés entre autres)
- Préserver leurs biens
- Faire passer un moment agréable aux jeunes
- Avoir une fonction éducative
- Doit faire prendre conscience de ce qu'est la vie en communauté et des règles qui la régissent (respect de soi et des autres)
- Organiser (prévoir, préparer) et alterner les activités
- Gérer les moyens liés à l'activité (lieux, temps, matériel, mobilier...)
- Animer (mener, arbitrer, susciter)

Son rôle et ses fonctions s'exercent tout au long de la vie en collectivité de l'accueil de jeunes. Il doit avoir une attitude d'écoute, doit être capable de travailler en équipe et avoir une autodiscipline personnelle

Concernant le rôle de l'animateur, on trouve 4 possibilités (à voir en fonction du groupe et des tranches d'âges concernées) :

- faire faire ;
- laisser faire ;
- donner à faire ;
- faire avec.

2) Comme partie prenante du projet de maison ici le projet pédagogique :

- Son rôle est de respecter les règles de l'ensemble de la structure et de les faire respecter ;
- Il doit agir en fonction du projet pédagogique en collaboration avec l'équipe ;
- Il doit agir en fonction du budget, respecter le matériel, les locaux (entretien, rangement) ;
- Il doit contribuer à l'intégration de son groupe dans la structure ainsi que dans le milieu environnant (respect des us et coutumes, du mode de vie) en informant et en participant ;
- Il doit connaître et respecter la législation de l'accueil de jeunes ;
- Il doit établir des liens avec les parents inspirer confiance et responsabilité ;
- Il doit respecter l'environnement et le protéger.

3) Connaissance du rôle des autres personnes de la MJC MPT de Miramas :

La direction de l'accueil de jeunes élabore le projet pédagogique et discute des moyens avec l'équipe pour son application.

Aussi il :

- s'occupe de la planification,
- s'occupe de la coordination (possibilité de vacataires sur des périodes de vacances)
- s'occupe de l'animation de l'équipe,
- s'occupe de la gestion du budget,
- s'occupe de l'établissement des listes des effectif / semaine,
- intervient en soutien technique auprès de l'équipe,
- gère les conflits dans l'équipe et veille à l'équilibre des tâches,
- anime les journées de préparation,
- informe l'équipe sur les intentions éducatives et pédagogiques de la maison,
- prend en charge la fonction d'assistant sanitaire.

- L'agent d'accueil : prend les inscriptions et répercute auprès de l'équipe tous les messages des jeunes et des familles concernant les jeunes et le secteur jeunes.

- Le régisseur et la coordinatrice d'activité peuvent intervenir sur les temps d'accueils si l'effectif de l'équipe jeunes n'est pas au complet.

- L'agent d'entretien/Accueil : entretien les locaux et les salles d'activités et répond au téléphone/prend les messages.

4) Articulation avec les autres membres de l'équipe :

L'ensemble du personnel doit respecter ses missions et tâches et l'organisation proposer (horaires, pause, renfort d'équipe). Il doit y avoir coordination, entente, complémentarité, information, consultation, respect de la personnalité d'autrui, adaptation au sein de l'équipe